



LE DROIT EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT APRÈS 2012 : LES PERSPECTIVES DES HÉMISPHERES NORD ET SUD

du 26 au 28 septembre 2008

Faculté de droit, Section common law - 57, rue Louis-Pasteur

Faculté de droit, Université d'Ottawa sous l'égide de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN avec l'appui de : l'Agence canadienne de développement international, le Centre de recherches pour le développement international, l'Université d'Ottawa et la faculté de droit Osgoode Hall

Pour renseignements et inscription : <http://www.iucnael.org/>



À propos du colloque

Ce colloque regroupe aux tables de conférences des gens de plus de 30 pays, de toutes les régions du monde, y compris une bonne représentation des pays en développement. Les participantes et participants étudieront les enjeux juridiques et politiques auxquels sont confrontés les pays en développement qui cherchent à limiter le changement climatique et à prendre les mesures d'adaptation nécessaires répondant à leurs besoins sociaux et économiques. Des spécialistes des régions nord et sud y commenteront les mesures législatives, réglementaires et politiques qu'utilisent ou que pourraient utiliser les pays en développement à cette fin. Le colloque vise aussi à élargir notre compréhension de la position que pourraient prendre les pays en développement lors des négociations en cours pour l'élaboration du nouvel instrument juridique qui remplacera le Protocole de Kyoto. Le colloque explorera le rôle possible des pays en développement dans un régime post-Kyoto et comment améliorer la gouvernance politique des questions liées au changement climatique dans les pays en développement et assurer un développement durable. Un atelier précolloque, « L'enseignement du droit en matière de changement climatique dans les universités des pays en développement », fait le pont entre les travaux du colloque et l'objectif de l'Académie de l'UICN de promouvoir le développement de l'enseignement sur le changement climatique.

Auditoire ciblé

Le colloque sert de forum d'échanges entre les universitaires, les avocats et avocates, les responsables des politiques, les ONG et les autres personnes intéressées du Nord et du Sud sur les initiatives prises par les pays respectifs et les leçons qu'on peut en tirer. Il devrait favoriser l'expression d'idées nouvelles et mener à la formulation de recommandations juridiques et politiques utiles pour les gouvernements et les autres parties intéressées.

Une conférence neutre en carbone

Notre intention est de promouvoir une conférence neutre en carbone en compensant pour les gaz à effet de serre résultant de la tenue de la conférence. Pour obtenir des informations supplémentaires et des mises à jour, prière de vérifier le site Internet de la conférence.

Le vendredi 26 septembre

ATELIER PRÉCOLLOQUE :

13h-17h

L'enseignement du droit en matière de changement climatique dans les universités des pays en développement

Sous la présidence du Comité de l'enseignement de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN

17h

Début des inscriptions

entrée principale du pavillon Fauteux

18h-20h

Accueil et mots d'introduction

Discours-programme :

William Rees (Canada)

20h-21h30

Réception

Pavillon Tabaret, 550 rue Cumberland,

pièce TBT 012

Le samedi 27 septembre

8h

Début des inscriptions

(entrée principale du pavillon Fauteux)

9h-9h45

Première séance plénière : **La justice en matière de changement climatique et l'hémisphère sud**
Renato Redentor Constantino (Philippines)

9 h 45-10 h 30

Deuxième séance plénière :

Le droit international en matière de changement climatique et le développement durable de l'hémisphère sud

Marie-Claire Cordonnier Segger (Canada)

10 h 30-10 h 45

Pause-santé

Séances parallèles :

10 h 45-12 h 15

Séance 1 : **La justice en matière de changement climatique 1 : L'éthique en matière de changement climatique et l'équité internationale**

Séance 2 : **L'énergie et le changement climatique I : Les cadres stratégiques**

Séance 3 : **L'approche des pays en développement francophones au changement climatique**

(organisé conjointement avec l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie)

12h15-13h15

13h15-14h

Déjeuner

Troisième séance plénière : **Le changement climatique et les marchés de l'énergie**

Yinka Omorogbe (Nigéria)

14 h-14 h 15

Pause-santé

Séances parallèles :

14 h 15-15 h 45

Séance 1 : **Le mécanisme pour un développement propre : hier, aujourd'hui et demain**

15h45-16h

16h-17h30

Séance 2 : **La justice en matière de changement climatique 2 : Les réfugiés climatiques**
Séance 3 : **L'énergie et le changement climatique 2 : L'énergie renouvelable ou l'énergie nucléaire?**

Pause-santé

Quatrième séance plénière : **Les peuples autochtones et le changement climatique dans le Pacifique Sud**

Eric Kwa (Papouasie-Nouvelle Guinée)

Table ronde sur les peuples autochtones et le changement climatique
Brad Morse (Canada) introduit le thème et anime la discussion

17h30

Clôture des séances pour la journée

DÎNER DU COLLOQUE :

19h-22h

Musée canadien de la nature

240, rue McLeod

Le changement climatique, la politique et le droit : Les prochaines étapes

Conférencière invitée : Mary Simon, présidente d'Inuit Tapiriit Kanatami

Le dimanche 28 septembre

9 h-9h45

Cinquième séance plénière : **Un mécanisme pour la réduction des émissions de carbone causées par la déforestation : quelques considérations politiques importantes**
Claire Stockwell (Canada)

9 h 45-10 h 30

Sixième séance plénière : **Réponses d'adaptation institutionnelles prévues dans la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le protocole de Kyoto**

Wil Burns (États-Unis)

10 h 30-10 h 45

Pause-santé

Séances parallèles :

10 h 45-12 h 15

Séance 1 : **La justice en matière de changement climatique 3 : Les droits, les responsabilités et les iniquités internes**

Séance 2 : **Le choix des instruments 1 : Le financement du changement climatique et les instruments économiques**

Séance 3 : **La protection des systèmes biologiques et sociaux 1 : Les océans, les forêts, les pâturages et la biodiversité**

12 h 15-13 h 15

13h15-14h

Déjeuner

Septième séance plénière : **La dimension nord-sud de la politique en matière de changement climatique dans l'Union européenne et en Norvège**

Hans Christian Bugge (Norvège)

14 h-14 h 15

Pause-santé

Séances parallèles :

14 h 15-15 h 45

Séance 1 : **Le choix des instruments 2 : Les interactions nord-sud**

Séance 2 : **La protection des systèmes biologiques et sociaux 2 : Les défis de l'adaptation**

Séance 3 : **La politique climatique de l'Union européenne envers les pays en développement**

Séance 4 : **Les défis et les plans d'action après 2012**

15h45-16h

16h-16h45

Pause-santé

Huitième séance plénière : **De Berlin à Bali et plus loin encore : le rôle des pays en développement dans l'édification d'un régime sur le changement climatique**

Lavanya Rajamani (Inde)

Séance finale : **Les prochaines étapes**

Remarques et réflexions

16h45-17h30



Accommodation et déplacement

Un bloc de chambres a été réservé à l'hôtel Les Suites, voir www.les-suites.com ou composer 1-800-267-1989 (État-Unis et Canada) ou 1-613-232-2000 (International) et utiliser le code de groupe UOFL0926 ou consulter le site <http://www.iucnael.org>. C'est la responsabilité de chaque participante ou participant d'organiser son logement et son déplacement. Pour des renseignements supplémentaires, prière d'écrire à septconf@uOttawa.ca.

Pour organiser votre voyage, prière de communiquer avec Nathalie Mageau de Voyage Maritime et d'utiliser la cote UO10 du colloque « La législation sur les changements climatiques dans les pays en développement », par courriel à nmageau@maritimetravel.ca ou 94@maritimetravel.ca ou encore par téléphone en composant le 1-613-241-4347.

INSCRIPTION (aussi disponible sur le site web)

Nom : _____
Prénom : _____
Titre : _____
Organisation / Institut : _____
Poste : _____
Adresse : _____

Ville : _____ État / Province : _____
Pays : _____
Code postal : _____
Tél. : _____ Téléc : _____
Courriel : _____

FRAIS DE PARTICIPATION

O	Participante ou participant de pays membres de l'OCDE :	225,00\$
O	Participante ou participant de pays non-membres de l'OCDE :	150,00\$
O	Participante ou participant des ONG, organismes de bienfaisance ou autres services du secteur à but non lucratif :	150,00\$
O	Étudiante ou étudiant à temps plein et personnes non salariées :	60,00\$
O	Banquet du samedi 27 septembre (endroit à confirmer) (Pour les personnes intéressées seulement)	50,00\$
O	Conjointe/conjoint (comprend les séances et le souper du 27 septembre)	150,00\$

Les droits d'inscription incluent les taxes applicables et donnent droit à toutes les séances, à la documentation et à tous les repas, sauf le banquet officiel, pour lequel des frais séparés sont exigés. Si vous désirez participer au banquet, veuillez cocher la case appropriée ci-dessus.

MODE DE PAIEMENT

O Chèque (participante ou participant du Canada : prière de libeller le chèque à l'ordre de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN et de nous le faire parvenir avant la date du colloque à l'adresse apparaissant ci-dessous.)

O Traite d'une banque internationale (participante ou participant de l'étranger : prière d'émettre la traite de votre banque à l'ordre de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN et de nous la faire parvenir avant la date du colloque à l'adresse apparaissant ci-dessous). Carte de crédit - paiement par télécopieur ou par courrier électronique Type de carte (veuillez encercler)
Mastercard / Visa (Prière de fournir les renseignements de crédit suivants et de les envoyer par courriel à l'adresse septconf@uOttawa.ca ou par télécopieur au secrétariat en composant le 1-613-562-5184)

Numéro de carte : _____
Date d'expiration : _____
Nom du détenteur ou de la détentrice : _____
Signature : _____

O Paiement par carte de crédit en ligne : <https://web4.uottawa.ca/webapp/wcs/stores/servlet/ProductDisplay?catalogId=10051&storeId=10051&productId=68603&la>

L'inscription est annulable avant le 1^{er} septembre 2008 et sera remboursée au taux de 50% des frais d'inscription en envoyant un courriel à septconf@uOttawa.ca. Il n'y aura aucun remboursement après cette date.

BESOINS SPÉCIAUX

O Repas (veuillez préciser) : _____
O Accès (veuillez préciser) : _____
O Autre (veuillez préciser) : _____

*La date limite pour les inscriptions est le 12 septembre 2008. Veuillez envoyer ce formulaire d'inscription complété, y compris les modalités de paiement, par télécopieur (1-613-532-5184), par courriel : septconf@uOttawa.ca ou par la poste:

Secrétariat
Académie de droit de l'environnement de l'UICN
Université d'Ottawa, Faculté de droit, Section common law
57, rue Louis-Pasteur
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 - Canada
<http://www.iucnael.org>



Agence canadienne de développement international

Canadian International Development Agency

